



SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION A LA DEMANDE DE SOUMISSIONS # 2

**THIS AMENDMENT CONSISTS OF QUESTION AND ANSWERS / LA PRÉSENTE MODIFICATION
COSISTE DE QUESTION ET RÉPONSES À ADO.**

1. QUESTION:

On drawing S03 detail AS2, the truss center is shown to be 686 mm. Other panel bridge suppliers have a truss center dimension of 457 mm. Is this acceptable?

Sur le schéma S03, détail AS2, le centre du treillis indique 686 mm. D'autres fournisseurs de pont en sections proposent une dimension de 457 mm pour le centre du treillis. Est-ce acceptable?

ANSWER:

As long as the supplied truss meets the strength requirements of the contract all related details could be adjusted to suit.

Pourvu que le treillis fourni réponde aux exigences de résistance indiquées sur le contrat, tous les détails connexes peuvent être réglés pour s'adapter.

2. QUESTION:

CSA-O86 groups timber grade No.1 and No.2 in the same category since they have the same strength rating. The only difference between No.1 and No.2 is appearance. Is Hemlock No.2 or better acceptable for the bridge decking?

Les classes de bois no 1 et no 2 des groupes CSA-O86 font partie de la même catégorie puisque la cote de résistance est la même. La seule différence entre le no 1 et le no 2 est l'apparence. Hemlock no 2 est-il mieux ou plus approprié pour la passerelle du pont?

ANSWER:

It is the same category and makes no difference in this size of lumber so yes.

Puisqu'il s'agit de la même catégorie, il n'y a aucune différence pour cette dimension de bois de sciage. La réponse est donc oui.

END OF SECTION / FIN DE SECTION.

**ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED / TOUTES LES AUTRES
CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**

